

## REPUBLIQUE FRANCAISE


**BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU JEUDI 4 JUIN 2015**

Membres du Bureau en exercice	Membres du Bureau présents	Suffrages Exprimés (dont pouvoirs)
30	23	24

- + le Président qui ne vote qu'en circonstance de partage de voix  
+ Rappel du quorum : il est atteint avec 16 membres présents

NOM DES MEMBRES	REPRESENTATION	POUVOIR	VOTE
Jean DIONIS DU SEJOUR			X
Henri TANDONNET			O
Francis GARCIA			O
Michel LAUZZANA			O
Christian DEZALOS			O
Bernard LUSSET			O
Bruno DUBOS			O
Christian DELBREL			O
Pascal de SERMET			O
Jean-Marc GILLY			O
Jean-Marc COLIN			O
Pierre DELOUVRIE			O
Christine BONFANTI			O
Annie GALAN			O
Louise CAMBOURNAC	Florence LECLAIR	Joël GUATTA	O

NOM DES MEMBRES	REPRESENTATION	POUVOIR	VOTE
Jean-Marc CAUSSE			O
Patrick BUISSON			O
Joël PONSOLLE	Absent, excusé		-
Jean-Jacques PLO			O
Joël GUATTA			O
Claude SARRAMIAC	Jean-Paul NOUHAUD		-
Eric BACQUA			O
Rémi CONSTANS	Absent, excusé		-
Gilbert LABADIE			O
Jean-Pierre PIN	Yves GINCHELOT	Jean-Paul PRADINES	O
Jean-Paul PRADINES			O
Espérance JULIEN	Guy DAUZON		-
Danièle LAMENSANS			O
Max LABORIE			O
Jean DREUIL	Bernard VIOLLEAU		-

## DECISION DU BUREAU N° 2015 – 109

**OBJET : DESIGNATION DES NOUVEAUX REPRESENTANTS DE L'AGGLOMERATION D'AGEN A LA MISSION LOCALE DE L'AGENAIS, DE L'ALBRETET DU CONFLUENT**

**Exposé des motifs**

La Mission Locale de l'Agenais, de l'Albret et du Confluent a pour objet :

- d'accueillir, d'informer, de conseiller les jeunes, de les aider à bâtir un parcours personnalisé et de les suivre dans la mise en œuvre de leur projet d'insertion sociale et professionnelle,
- de construire et d'accompagner des parcours d'insertion en complémentarité avec les autres acteurs locaux,
- d'observer, d'analyser et de poser un diagnostic de la situation des jeunes sur leur territoire,
- d'impulser, d'animer et de coordonner des actions qui concourent à la réussite des projets d'insertion avec le souci de cohérence entre les aspirations professionnelles des jeunes et les possibilités du marché du travail, et la prise en compte globale des situations des personnes,
- de participer au développement du partenariat local au service des publics ciblés, en suscitant une interrogation et un dialogue permanent entre toutes les forces vives de l'Agenais et de l'Albret réunis pour que se dessine un nouvel espace social pour le jeune dans ses rapports avec les institutions, dans ses possibilités d'accès à l'emploi, à la formation, au logement, à la santé, au sport, à la culture et dans ses relations humaines.
- de contribuer à l'évaluation des politiques locales en faveur des bénéficiaires.
- d'une manière plus générale, de mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de conduire, directement ou indirectement, à la réalisation des objectifs définis ci-dessus, y compris, le cas échéant, en élaborant ou en négociant elle-même des conventions visant à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Le Conseil d'Administration de l'Association est composé de 36 membres se décomposant comme suit :

- Collège des élus des collectivités territoriales : 13 membres, parmi lesquels 7 élus à désigner par l'Agglomération d'Agen.
- Collège des Services de l'Etat ou organismes sociaux ou para publics : 7 membres
- Le Collège des partenaires économiques et sociaux : 8 membres
- Le Collège des Associations et organismes concernés par les jeunes : 8 membres

**Cadre juridique de la décision**

Vu la délibération de l'Agglomération d'Agen en date du 30 avril 2014 donnant délégation au Bureau pour prendre toute décision concernant des adhésions à des établissements privés (*associations*) dans le cadre des compétences de l'Agglomération d'Agen et désignation des représentants correspondants,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE**  
**suivant les votes susvisés**

**1<sup>er</sup> DE DESIGNER** les représentants de l'Agglomération d'Agen à la Mission Locale de l'Agenais, de l'Albret et du Confluent tels que ci-dessous :

- M. Eric BACQUA
- M. Pierre TREY D'OUSTEAU
- M. Bruno DUBOS
- M. Patrick LAVALLART
- M. Francis GARCIA
- M. Mohamed FELLAH
- Mme Baya KHERKHACH

Convocation le 29/05/2015

Affichage le 08/06/2015

Télétransmission le 08/06/2015

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme

Le 1<sup>er</sup> Vice-président,

  
HENRI TANDONNET

AGGLOMÉRATION  
AGEN